

INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS LE BATIMENT

Cette formation traite des principes de conception et de fonctionnement d'une installation électrique dans le respects de la réglementation et de la sécurité.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les principes de conception et de fonctionnement d'une installation électrique
- Répondre aux contraintes techniques réglementaires liées à la sécurité des personnes et des biens
- Exploiter un rapport de contrôle pour donner les suites qui s'imposent

Public Concerné

- Chefs de projets Tous Corps d'État (TCE)
- Ingénieurs et techniciens généralistes (non électriciens) chargés du suivi des projets de réalisation, ou de mise en conformité d'installations électriques

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Effets du courant électrique sur le corps humain

Réglementation

- Réglementation : organisation de la sécurité
- Textes applicables en fonction du type de bâtiments
- Normes C 15-100, 18-510, 17-200
- Classement des Établissements Recevant Publics (ERP)
- Marque de qualité des matériels
- Symboles normalisés

Rappels théoriques

- Composition d'une installation électrique : armoire principale, tableaux divisionnaires, canalisations, cheminement
- De la production à l'utilisation finale
- Les paliers de puissances
- Les grandeurs physiques liées à l'électricité
- Les différents types de courants
- Classification des tensions

Influences externes

- Classification des influences externes
- Classification des matériels électriques
- Degré de protection
- Choix du matériel et des canalisations en fonction des influences externes (NF C 15-100 et UTE C 15-103)

Protection contre les surintensités

- Nature des dispositifs de protection
- Emplacement et choix des dispositifs de protection
- Sections minimums
- Réseaux de transport et de distribution
- Courants harmoniques

Protection contre les contacts directs et indirects

- Protection différentielle
- Régimes de neutre (notions)

Mise à la terre et conducteurs de protection

- Prises de terre : réalisation, valeur
- Différentes liaisons à la prise de terre

- Type et section des conducteurs de protection
- Mise à la terre pour raisons fonctionnelles

Éclairage de sécurité, systèmes d'alarme incendie

- Présentation générale : principes

Évaluation d'une installation existante

- Approche méthodologique
- Points sensibles d'une installation
- Exploitation d'un rapport de contrôle

Réhabilitation logement

- Information sur les diagnostics de l'état de l'installation intérieure d'électricité en habitation

Cette formation est également réalisable en présentiel.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques illustrés d'exemples, de présentation et de manipulation d'équipements électriques, de la détermination de la section des conducteurs, d'un calcul d'intensité de court-circuit en un point donné ainsi que de l'étude d'un cas concret de mise en conformité d'une installation.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation est réalisée sur une plate-forme web spécifiquement développée pour la réalisation de classes virtuelles en synchrone.

Celle-ci permet notamment :

- La visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant
 - Les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcam, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)
 - L'apprentissage par les méthodes interrogatives et de reformulation via les jeux de questionnaires animés par l'intervenant
 - L'utilisation de tableaux blancs sur lesquels les stagiaires peuvent également intervenir et dont le contenu peut être téléchargeable par tous
 - La réalisation de travaux en sous-groupes indépendants suivis par l'intervenant et dont la production peut être présentée en salle principale
- Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur en génie électrique.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) :	1 690.00 € HT
Intra (Par Jour) :	2 200.00 € HT



Contactez-nous !

Maxime JAILLET
Chef Projets Formation

Tél. : 0130854127
Mail : formation@groupeginger.com